



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 JUIN 2025

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	27
Convocations :	11 JUIN 2025

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane FERRAND, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, Mme Khadija EL ARRAM, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Benoît HEBERT, M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Luce PANE	Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
- M. Stéphane BORD	Pouvoir à M. Pierre-Arnaud PRIEUR
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Evelyne DENOYELLE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à M. Laurent CASSARD
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
- Mme Sylvie FAURE	Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Stéphane FERRAND remplit les fonctions de Secrétaire.





2025/68

OBJET : Versement de subventions dans le cadre des dispositifs d'animation aux associations sportives et de loisirs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

Considérant la participation de plusieurs associations au bon déroulement et à la qualité des interventions auprès de nos concitoyens dans le cadre des dispositifs municipaux d'animation ou de projets à destination de la population au deuxième trimestre 2025,

Considérant la nécessité de valoriser cette participation par le versement d'une subvention,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer les subventions suivantes :

- Agglo Sud volley-ball 76	1.090 €
- Association AKONG (gym d'entretien)	500 €
- Autocycle Sottevillais.....	720 €
- Billard club Sottevillais	80 €
- Compagnie des Archers Sottevillais.....	250 €
- La Sottevillaise	4.170 €
- Ligue de Normandie d'Escrime	1.350 €
- Normandy BMX club sottevillais.....	360 €
- Stade sottevillais cheminot club – comité directeur	2.020 €
- Stade sottevillais cheminot club - section basket-ball	2.710 €
- Stade sottevillais cheminot club - section football.....	1.760 €
- Stade sottevillais cheminot club - section handball	650 €
- Stade sottevillais cheminot club - section judo	980 €
- Stade sottevillais cheminot club - section lutte	600 €
- Stade sottevillais cheminot club - section pétanque.....	250 €
- Stade sottevillais cheminot club - section tennis	1.330 €
- Stade sottevillais cheminot club - section tennis de table	1.050 €
- Stade sottevillais 76	670 €
- Association Sport et loisirs pour tous.....	2.240 €
- Club de Voile de Saint-Aubin-lès-Elbeuf	700 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,
Alexis RAGACHE